



Alain Sandoz
Vauban Technologies

La démarche e-CH:

un framework pour une administration en ligne fédérale ?

Alain.Sandoz@VaubanTechnologies.com

Etat de l'AeL en Suisse: la stratégie (24.1.07)



- En 2010:
 1. *L'économie* effectue les transactions administratives avec les autorités par voie électronique.
 2. Les *autorités* ont modernisé leurs processus et communiquent entre elles par voie électronique.
 3. La *population* peut régler ses affaires importantes - répétitives ou complexes - avec les autorités par voie électronique



Etat de l'AeL en Suisse: la mesure

Benchmark	Focus of measurement	Swiss Ranking
The Economist Global E-Readiness Ranking 2007	General capability of the country in the information society (on the basis of nearly 100 criteria)	5 (of 68)
World Economic Forum Global IT Report 2005	Networked Readiness Index (NRI): propensity to exploit the opportunities of ICT	9 (of 104)
EU measurement of Online Sophistication 2006	Level of sophistication of 20 E-Government services to citizens and economy	22 (of 28)
EU measurement of Full Availability Online 2006 (eEurope-Studie)	Percentage of the 20 E-Government services with full transactional availability	27 (of 28)



Raisons (« causes du retard »)

- **Soutien politique insuffisant**
- **Absence d'une stratégie généralement acceptée au niveau national**
- **Méfiance de la population à l'égard de l'administration et de l'informatique**
- **Structures fédéralistes**
- **Bases légales insuffisantes pour l'administration électronique**
 - **signature numérique**
(loi sur la signature électronique en vigueur depuis 2005)
 - **identificateur personnel unique (décision du CF du 10.06.2005)**
- **Disparité des bases légales dans les cantons et les communes**
- **Processus administratifs hétérogènes et compliqués**
- **Systèmes propriétaires isolés → Solutions : Association eCH**
- **Interfaces insuffisantes et ruptures de continuité → Association eCH**
- **Normalisation insuffisante → Association eCH**

Conséquences

- **Efficacité et rendement insuffisants**
- **Coûts élevés de mise en œuvre**



Que faire? → Démarche e-CH

- eCH est une association (articles 60 et suivants du Code civil suisse) fondée en décembre 2002
- eCH développe et adopte des normes de cyberadministration (e-Government)
- les normes ont valeur de recommandations
- elles sont mises à disposition gratuitement
- l'application des normes peut être déclarée obligatoire par l'autorité compétente au niveau fédéral, cantonal ou communal
- eCH préconise l'adoption de normes appropriées qui ont déjà été adoptées par d'autres organisations
- eCH encourage l'application de normes internationales et collabore avec les organismes nationaux (SNV) et internationaux (ISO, W3C)
- eCH adopte et diffuse également des documents auxiliaires et des solutions types



Qui fait quoi? → Membres e-CH

- Confédération (quelque 20 services fédéraux)
- 25 cantons
- 35 communes et villes / organisations intercommunales Union des villes suisses
- organisations (≥ 15 , dont la Conférence suisse de l'informatique CSI)
- membres collectifs du secteur privé (≥ 85 sociétés)
- membres individuels (≥ 50 personnes)

Cotisations. Membres collectifs : Confédération - CHF 50'000; entreprises - CHF 500 à CHF 5'000 (#collaborateurs); communes - CHF 100 à CHF 2'000 (#habitants); cantons : CHF 500 à CHF 5'000 (#habitants); enseignement, recherche, associations - CHF 500. Membres individuels: CHF 100.

La liste des membres peut être consultée sous

[www.ech.ch / Rubrik Verein-eCH/ Unterrubrik Mitglieder](http://www.ech.ch/Rubrik_Verein-eCH/Unterrubrik_Mitglieder)

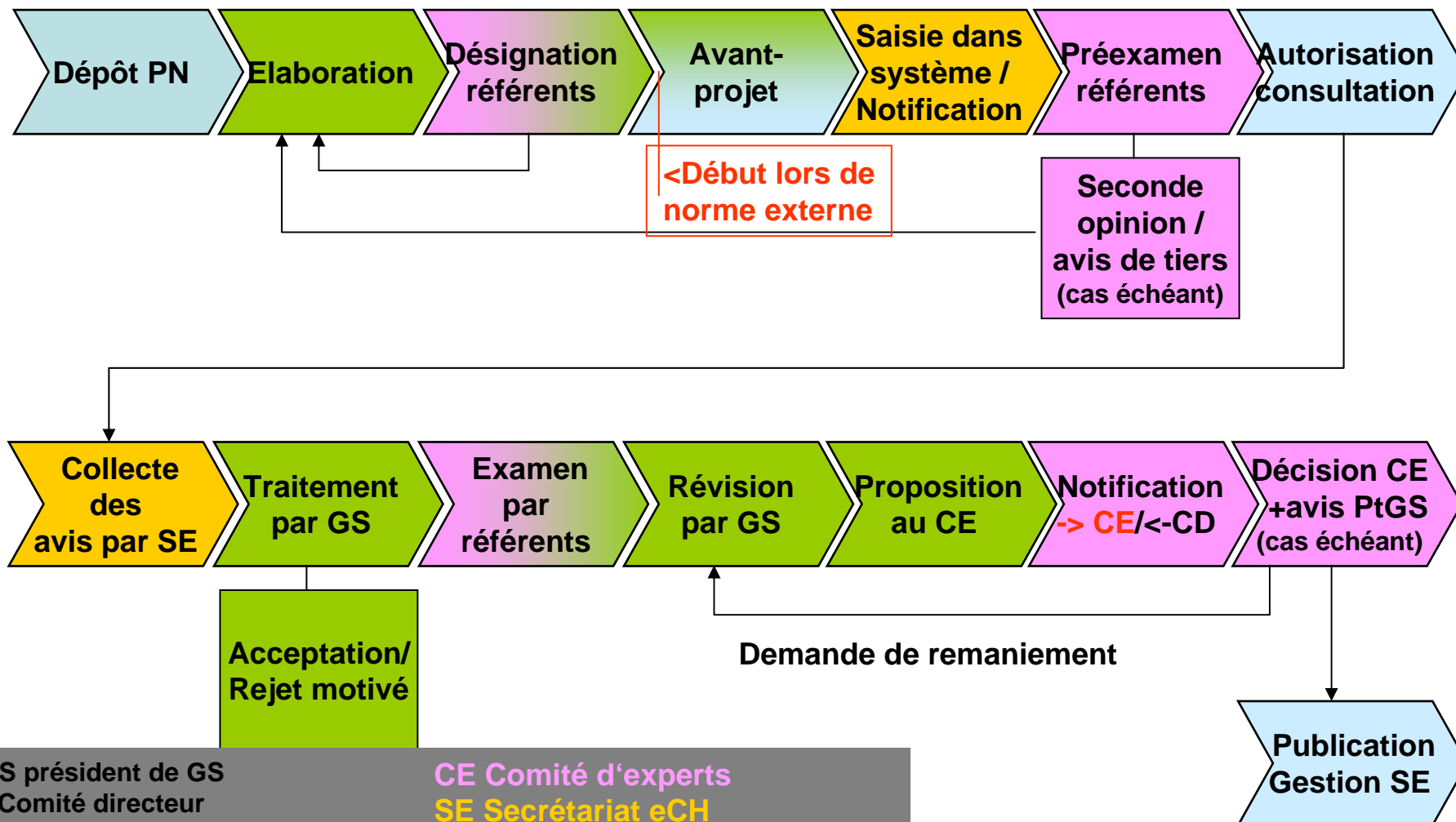


Comment ça fonctionne?

- **Organisation (stratégie, politique et technique)**
 - **Comité directeur**
 - **Bureau**
 - **Comité d'experts**
 - **Groupes spécialisés**
- **Production des normes**
- **Consultation des milieux intéressés et mise en œuvre**



Processus de normalisation eCH



eL fédérale



Est-ce que ça marche?

Exemples de développements:

- Accessibilité (Markus Riesch, Jakob Lindenmeyer)
- Signature numérique (Michael R. Vetterli, signpool)
- Formulaire électronique (eForms) (Erich Vogt, signpool, Effretikon)
- Santé en ligne (eHealth) (Dr. Martin Denz, SGTMeH)
- Critères de succès cyberadministration (Dr. Ch. Glauser, ArgYou, Berne)
- Processus administratifs (Marc Schaffroth, USIC)
- Identity & Access Management (Beat Stebler, HVC High Value Consulting AG)
- Contrôle des habitants (Willy Müller, USIC)
- Records Management (Marc Schaffroth, USIC)
- Sécurité (Gerold H. Werner, max.consult AG, Unterägeri)
- Technologie (Joseph Schmid, USIC)
- Normes XML (Willy Müller, USIC)
- Schéma XML actes législatifs (Urs Paul Hollenstein, OFJ)
- Association eAVS/AI (Hans-Jörg Scheitlin) (groupe associé)
- Géonormes (OSIG GS5) (Hans-Ruedi Gnägi) (groupe associé)

Le poids de la politique fédérale se fait parfois sentir, mais en fait ça ne marche pas si mal depuis 2002.

Alors, est-ce ce qu'il faut à une AeL fédérale?

Y aurait-il d'autres raisons à notre piètre position dans les charts ?



- L'échelle de la stratégie correspond-elle aux réalités du terrain ?
- L'attribution des responsabilités correspond-elle aux besoins et/ou à la dynamique nécessaire ?
- Les objectifs/bénéfices recherchés correspondent-ils au potentiel et/ou au marché ?

En bref, en matière d'AeL en Suisse ...



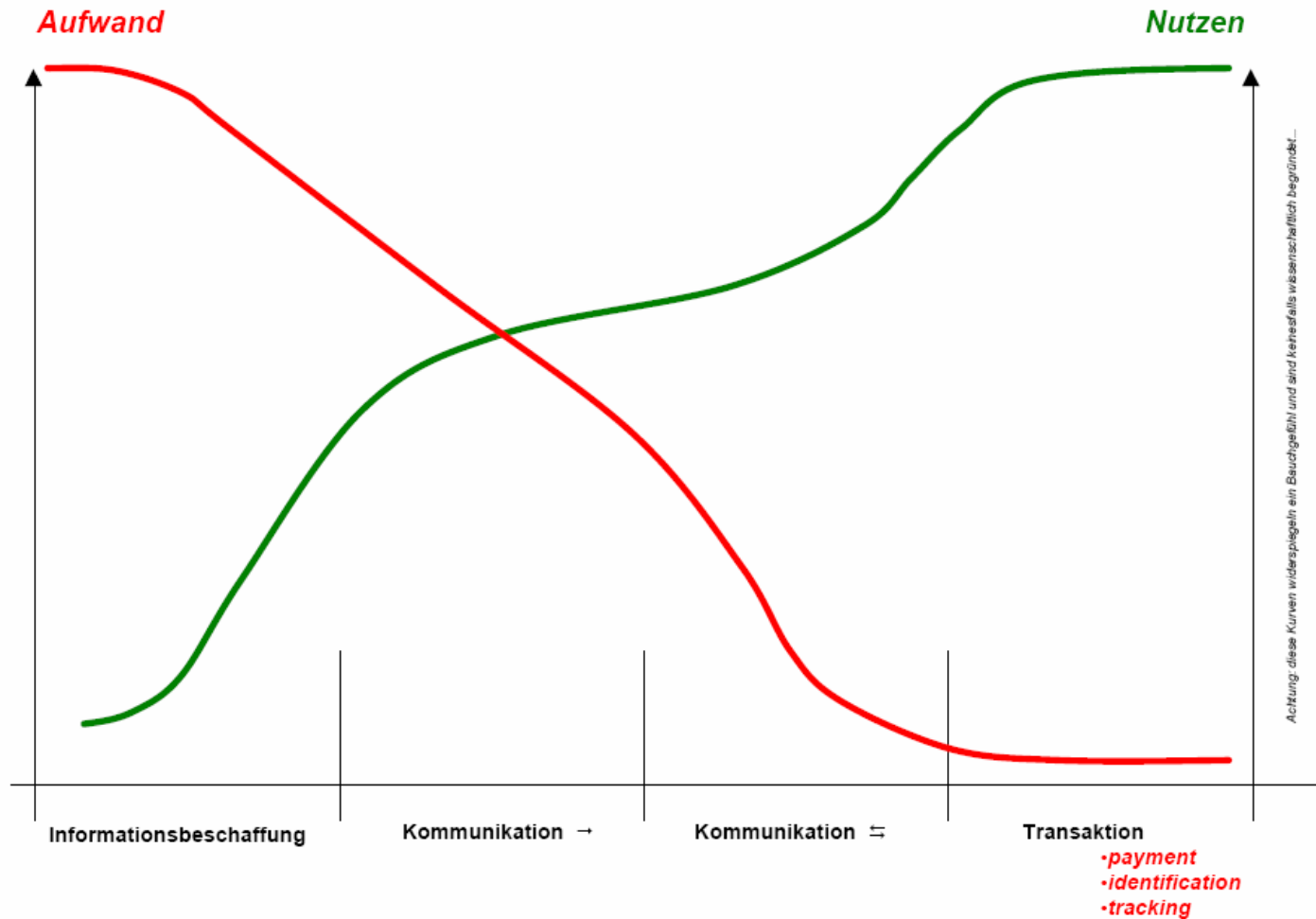
on voit bien de près,



mais pas bien loin.

Conséquence: cela ne bouge pas vite.

e-Vanti 2004: Benno Kaestli, bâtiment





Imaginons un exemple

- Gérer le parking sur la voie publique dans une commune
- Un vrai problème:
 - toutes les communes sont concernées
 - tous les automobilistes sont concernés
- Solution proposée ... dans deux villes romandes ...
 - (2004, 18'000 habitants) → CHF 750'000
 - (2006, 30'000 habitants) → CHF 5'000'000
 - etc.

. . . remplacer les horodateurs.

En quoi consisterait une alternative AeL?



- Les places de la commune sont mises à disposition sur internet par zone géographique et tarifaire
- L'utilisateur paie pour son véhicule (par heure, jour, mois, année,...) via sa carte, son téléphone mobile ou sur facture
- Il est renseigné sur le taux de surbooking, les alternatives proches, ainsi que l'offre des transports publics, etc.
- Il peut louer sa place et acheter son billet TP par internet
- Le contrôle se fait par les contractuels sur le numéro de plaque via wifi communal ou sms
- Une seule exploitation commune à toutes les communes CH
- Chaque commune a son règlement et sa propre gestion de sa ressource. Changements possibles en tout temps.



Démarche e-CH:

- Les communes initiatrices forment un pool et définissent les axes de la solution AeL (orientée usager: communes et automobilistes!!)
- Elles identifient les 3-4 normes nécessaires pour que toutes les communes qui le désirent puissent employer **le même système**:
 - comment délimiter les zones, les modes et les tarifs (parking)
 - quelles normes géomatiques
 - quels modes d'interaction et interfaces usagers (web)
- Elles mandatent l'association e-CH (dont elles sont membres) pour sélectionner les standards

C'est un projet ⇒ délais, prix, qualité, livrables, etc.

+ **MARKETING**

- Elles lancent la réalisation (si possible dans un partenariat public-privé)
- Elles déploient la solution et invitent d'autres communes à l'adopter



Pourquoi ça ne peut pas marcher?

- Avec <500'000.- on construit une solution en <1 an
- La solution s'applique à toutes les communes de Suisses (et même d'ailleurs...) qui désirent l'employer
- Coûts d'exploitation minimales par rapport aux moyens traditionnels, prélevés directement sur les revenus (PPP)
- Avec un tel précédent, les communes passent toutes seules à d'autres prestations: ce sont elles qui sont les plus proches des citoyens et des entreprises, c'est donc par elles que l'AeL doit se développer dans la société

...

- « et ceux qui n'ont pas d'internet ou de téléphone mobile? »

La Suisse est-elle mûre pour l'AeL ?

Questions et discussion

